



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**



UNEP(OCA)/MED WG.92/2
17 mars 1995

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des experts juridiques et techniques chargés
d'examiner les amendements au Protocole relatif à la
protection de la mer Méditerranée contre la pollution
d'origine tellurique

Syracuse, Italie, 4-6 mai 1995

ORDRE DU JOUR PROVISoire ANNOTE

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte le 4 mai 1995, à 10 heures, à l'hôtel "Villa Politi", à Syracuse, par les représentants de l'Italie et par le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée.

Point 2 de l'ordre du jour. Election du Bureau

La réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

La réunion examinera la proposition d'ordre du jour (UNEP(OCA)/MED WG.92/3, avec le plan de travail et l'emploi du temps, et l'adoptera après l'avoir modifié si nécessaire.

Point 4 de l'ordre du jour. Historique et portée de la réunion

Le Secrétariat retracera brièvement l'historique de la réunion et notamment l'ensemble du processus de révision du système de Barcelone, les résultats de la réunion des experts juridiques et techniques tenue à Barcelone du 14 au 18 novembre 1994 qui avait commencé à examiner les amendements au Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique (UNEP(OCA)/MED WG.82/4) ainsi que le processus de préparation du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre les activités menées à terre amorcé lors de la réunion tenue à Reykjavik en mars 1995 et qui doit se conclure en novembre avec l'adoption du Programme à Wahington D.C. Il est prévu que la réunion poursuivra l'examen des amendements au Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique en vue de convenir des nouveaux textes qui seront soumis à les Parties contractantes pour adoption.

Point 5 de l'ordre du jour. Révision proposée du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution d'origine tellurique

La réunion examinera le document UNEP(OCA)/MED WG.92/3 qui contient les amendements proposés au texte du Protocole tellurique. Les amendements figurant dans le document comprennent ceux proposés par les Parties contractantes et ceux proposés par le Secrétariat, qui seront présentés et débattus par les participants.

Point 6 de l'ordre du jour. Questions diverses

La réunion abordera au titre de ce point de l'ordre du jour toute autre question qui pourrait être soulevée par des participants.

Point 7 de l'ordre du jour. Adoption du rapport

Le rapport de la réunion, en anglais et en français, sera adopté par les participants.

Point 8 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

Il est prévu que la clôture de la réunion sera prononcée le samedi 6 mai 1995 à 17 h 30.

EMPLOI DU TEMPS

	9 h 30 - 12 h 30	14 h 30 - 17 h 30
Jeudi ¹ :	Points 1 à 5 de l'o.d.j.	Point 5
Vendredi:	Point 5	Points 5 et 6
Samedi:	-	Points 7 et 8

Pauses-café à 11 h et 16 h.

¹ Le jeudi 4 mai 1995, la réunion commencera à 10 h.